



République Française
Collectivité Territoriale de Martinique
Communauté d'Agglomération du Pays Nord Martinique

**EXTRAIT DU PROCES VERBAL
DES DELIBERATIONS DU BUREAU COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU JEUDI 04 MARS 2021**

Présidence : Bruno Nestor AZEROT
Date de convocation : 24 Février 2021
Nombre de conseillers en exercice : 20
Nombre d'élus présents pour ce point : 15
Nombre de procuration : 00

Extrait n°BC-03-2021/034

Objet : Modification du plan de financement pour les travaux de la reconstruction de la station d'épuration du Lorrain

ETAIENT PRESENTS :

Bruno Nestor AZEROT, Marie-Thérèse CASIMIRIUS, Frédéric BUVAL, Christian RAPHA, Lucien SALIBER, Thierry MARECHAL, Jean-Baptiste ROTSEN, Sainte-Rose CAKIN, Maurice BONTE, Charles CARISTAN, Annick COMIER, Olivier JEAN-DENIS, Jonathan TABAR, Germain DUTON, Joseph PERASTE.

ETAIENT ABSENTS OU EXCUSES

Norbert MONSTIN, Félix ISMAIN, Jean-Louis MARIE-LOUISE, Chantal MAIGNAN, Jiovanny WILLIAM.

Le Bureau Communautaire,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu la délibération du Conseil Communautaire n° CC-10-2018/122 du 02 octobre 2018, relative à la modification du plan de financement de l'opération « modernisation de la station d'épuration de Sous-Bois et du poste de refoulement de Pavillon – Ville du Lorrain » ;

Considérant que pour la réalisation du projet, une subvention d'investissement a été attribuée par l'ODE et une demande de subvention au titre du FEDER a été sollicitée en 2019 ;

Considérant qu'afin de finaliser l'instruction de cette demande de subvention, le service instructeur de la CTM demande de réajuster le plan de financement pour tenir compte des nouvelles dépenses à engager ;

Considérant le plan de Financement validé en 2018 :

Dépenses	Montants HT (€)	
Travaux	2 100 000,00	
Coût total	2 100 000,00	
Ressources	Montants (HT) (€)	Taux
FEDER	1 800 000,00	85,71%
ODE	300 000,00	14,29%
Total Ressources	2 100 000,00	100 %

Considérant le nouveau Plan de Financement :

Dépenses	Montants HT (€)	
Maîtrise d'œuvre	69 470,00	
Etude et prestations connexes	45 043,68	
Travaux	2 100 494,04	
Divers	315 074,11	
Coût total	2 530 081,83	
Ressources	Montants (HT) (€)	Taux
CTM-FEDER	2 230 081,83	88,10%
ODE	300 000,00 (obtenu)	11,90%
Total Ressources	2 530 081,33	100%

Considérant l'avis favorable de la Commission mixte Subvention-Finances en date du 05 février 2021 pour le nouveau plan de financement pour les travaux de la reconstruction de la station d'épuration du Lorrain.

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

DECIDE

Article 1 :

D'approuver le nouveau plan de financement de la reconstruction de la station d'épuration du Lorrain, comme suit :

Dépenses	Montants HT (€)	
Maîtrise d'œuvre	69 470,00	
Etude et prestations connexes	45 043,68	
Travaux	2 100 494,04	
Divers	315 074,11	
Coût total	2 530 081,83	
Ressources	Montants (HT) (€)	Taux
CTM-FEDER	2 230 081,83	88,10%
ODE	300 000,00 (obtenu)	11,90%
Total Ressources	2 530 081,33	100 %

Article 2 :

D'autoriser le Président à accomplir tous les actes nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Article 3 :

Monsieur le Préfet, Monsieur le Trésorier, Monsieur le Directeur Général des Services, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente délibération.

Vote

Pour : 15

Contre : 00

Abstention : 00

Abstention déclarée : 00

Non votant : 00

Pour extrait certifié conforme

Fait à Marigot, le 22 Mars 2021

Le Président

Bruno Nestor AZÉRO

